

24 juin 2020

Réponse du Conseil administratif à la motion du 26 février 2014 de M^{mes} et MM. Pierre Gauthier, Vera Figurek, Pierre Rumo, Olivier Baud, Morten Gisselbaek, Maria Pérez, Brigitte Studer, Tobias Schnebli, Pierre Vanek et Christian Zaugg: «En ville, les abeilles font leur miel».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- la disparition des abeilles et le risque écologique que cela entraîne;
- la biodiversité horticole paradoxalement plus importante en zone urbaine qu'en campagne;
- l'expérience positive d'apiculture urbaine réalisée dans plusieurs grandes villes;
- la disponibilité de grandes surfaces inutilisées sur les toits des immeubles, propriété de la Ville de Genève, ou dans les parcs,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- étudier la mise en œuvre et le développement de l'apiculture urbaine à l'instar de ce qui se fait déjà dans d'autres centres urbains importants;
- s'informer des résultats des expériences similaires ou des projets déjà menés à Genève, notamment sur le toit du Théâtre Saint-Gervais et par l'Association Apidae (Association pour l'installation des abeilles en entreprises) primée par la HES-SO;
- recenser les espaces disponibles (toits d'immeubles, espaces verts ou autres surfaces) où des ruches pourraient être installées et exploitées;
- mettre sur pied une ou plusieurs expériences pilotes dans ce domaine sous la supervision du Service des espaces verts (SEVE).

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En Ville de Genève, deux services s'occupent des abeilles: les Conservatoire et Jardin botaniques (CJB) et le Service des espaces verts (SEVE).

Depuis février 2014, date du dépôt de la motion, la problématique des abeilles en ville a intégré les données de la biodiversité. Il convient de distinguer les abeilles domestiques des abeilles sauvages et de trouver le bon équilibre entre élevage d'abeilles et actions favorables aux pollinisateurs sauvages.

En matière d'apiculture domestique, les CJB gèrent une quinzaine de ruches réparties sur l'ensemble du site, exploitées dans le respect du cahier des charges de Bio Suisse. Deux jardiniers formés à l'apiculture se relayent pour prendre soin des colonies et pratiquent chaque année un élevage de reines pour en assurer la pérennité qui sont pour partie partagées avec le SEVE.

Le SEVE, quant à lui, possède entre quatre et six ruches réparties sur deux sites, au parc Mon-Repos et au parc La Grange. Une petite équipe de jardiniers a été formée pour prendre soin des abeilles. Le service pratique une apiculture en respect avec le cahier des charges du label Bio Suisse. Les colonies choisies sont des abeilles Buckfast, une race grande productrice de miel. Au-delà de leur importante action pollinisatrice, les abeilles sont pour le SEVE un excellent outil de sensibilisation à la nature. Une collaboration avec l'association La Libellule s'est mise en place pour proposer des activités pédagogiques à la population autour du monde apicole.

Pour développer une vision générale de l'apiculture urbaine à Genève et une gestion raisonnée, les deux services impliqués sont favorables à ce qu'une gouvernance à l'échelle de la Ville voie le jour à ce sujet.

Les CJB et le SEVE sont également très sensibles à la thématique des abeilles sauvages. A ce sujet, la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts dans les deux services depuis plus de dix ans, le passage au bio pour les CJB en 2015 et l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques au SEVE en 2020 contribuent à l'augmentation de la biodiversité végétale et animale en ville. De plus, des nichoirs et des gîtes à insectes ont été mis en place sur le territoire de la Ville de Genève par les deux services, permettant d'apporter abri et nourriture diversifiée aux insectes pollinisateurs.

Pour ce qui est des abeilles sauvages, il en existe des milliers d'espèces. Dans le cadre de sa thèse de bachelor menée au printemps 2013, une étudiante de l'Hepia a d'ailleurs inventorié une centaine d'espèces différentes d'abeilles sauvages sur le site du Jardin botanique.

Les expériences d'autres villes et de nombreuses études scientifiques arrivent cependant à la conclusion qu'il existe une compétition pour les ressources florales entre espèces domestiques et sauvages. Pour envisager un déploiement de l'apiculture domestique cohérent et favorable à la biodiversité des espèces, il est donc primordial de connaître l'état actuel de l'élevage d'abeilles sur le territoire genevois tout comme celui des populations indigènes.

Pour cette raison, il est nécessaire pour aller plus loin de quantifier et qualifier les actions menées en faveur de la biodiversité. Depuis 2020, le SEVE s'attelle au vaste projet de développement des indicateurs biologiques, en collaboration avec les CJB et le Muséum d'histoire naturelle (MHN), afin d'établir un état des lieux

représentatif, de mesurer les évolutions au cours du temps et d'orienter les futures actions à mener. Le déploiement de l'apiculture urbaine trouvera une réponse dans le cadre de ce projet.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:

Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:

Alfonso Gomez